



# INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

2024-2025

#### PROCEDURE DETAILLEE

Mon enfant est concerné par l'inscription scolaire et périscolaire 2024-2025 car :

- ✓ Il habite la commune de Cairon
- ✓ Il habite la commune de Rosel
- ✓ Il est né en 2021

La Mairie n'accueille pas les toutes petites sections.

Je prépare les pièces justificatives suivantes (scannées) :

- ✓ Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois comme EDF)
- ✓ Livret de famille : toutes les pages parents + enfant(s)
- ✓ Carnet de santé (pages de vaccination avec le nom et le prénom de l'enfant)

L'inscription scolaire et périscolaire est dématérialisée.

**Elle comporte différentes étapes**. Des délais de traitement par nos services sont nécessaires entre chaque étape (24 à 48 h) afin de poursuivre l'inscription.

#### **ETAPE 1**: JE VAIS SUR LE SITE INTERNET WWW.CAIRON.INFO (onglet Education)

#### Option 1 : j'ai déjà inscrit l'un de mes enfants dans l'école

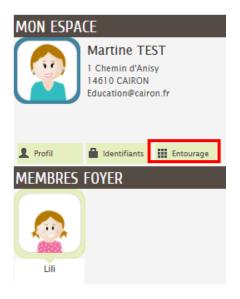
✓ J'arrive sur l'Espace Famille. Je renseigne mon espace personnel (identifiant et mot de passe) puis je me connecte. Pour inscrire mon enfant, je dois l'ajouter dans mes membres foyer (étape 2), l'inscrire (étape 3) et renseigner sa fiche sanitaire (étape 4).

#### Option 2 : Je n'ai jamais inscrit d'enfant. Il s'agit de ma première connexion

- ✓ Dans l'onglet « Education », cliquez sur « Nouveau portail famille de la commune »
- ✓ Cliquez ensuite sur « Je crée mon espace perso » et je suis les étapes
- ✓ Vous allez pouvoir définir votre identifiant d'utilisateur et votre mot de passe
- √ Ne vous préoccupez pas de la case « Clé Espace Citoyens Enfance »
- ✓ Effectuez le contrôle de sécurité en cliquant sur l'objet demandé, puis validez
- √ Vous allez tout de suite recevoir une confirmation par mail « votre demande de création d'un espace personnel a bien été prise en compte »
- ✓ Cliquez IMPERATIVEMENT sur le lien d'activation reçu par mail, puis connectez-vous à votre espace personnel

#### **ETAPE 2**: J'AJOUTE MON ENFANT DANS MES MEMBRES FOYER





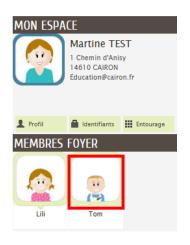
- ✓ Ajoutez votre enfant dans la rubrique « Membres foyer » en cliquant sur le bouton « Entourage ».
- ✓ Cliquez ensuite sur la case « Déclarer mon entourage »
- ✓ Cliquez sur COMMENCER





- ✓ Cliquez sur « Ajouter à mon entourage enfance »
- ✓ Cliquer sur COMMENCER
- ✓ Dans la rubrique « Membres foyer », cliquez sur
   « Ajouter un membre »
- ✓ Renseignez les informations, ajoutez les pièces jointes et cliquez sur ALLER A L'ETAPE 2
- √ Vous visualisez un récapitulatif puis VALIDER
- ✓ Sous 24/48 h, vous recevrez un mail vous invitant à inscrire administrativement votre enfant en cliquant sur un lien (étape 3 de la procédure)

#### **ETAPE 3**: J'INSCRIS MON ENFANT





- ✓ Connectez-vous à l'Espace Famille
- ✓ Sur votre accueil, votre enfant est désormais ajouté dans vos « membres foyer ». Vous allez pouvoir l'inscrire
- ✓ Cliquez sur la vignette de votre enfant (ici : Tom)
- ✓ Parmi les cases vertes, cliquez sur « Inscription scolaire ».

Deux lignes dans un bloc vert apparaissent. Cliquez sur la ligne concernée (avec dérogation si vous n'habitez pas Cairon ou Rosel sinon sans dérogation).



- ✓ Cliquez sur COMMENCER
- ✓ Renseignez les informations
- ✓ Ajoutez la ou les pièces jointes et cliquez sur ALLER A L'ETAPE 2
- ✓ Sous 24/48h, vous recevrez un mail vous invitant à renseigner la fiche sanitaire de votre enfant en cliquant sur un lien (étape 4 de la procédure)

#### **ETAPE 4**: JE RENSEIGNE LA FICHE SANITAIRE DE MON ENFANT

Votre enfant est désormais inscrit administrativement. Vous allez pouvoir renseigner sa fiche sanitaire.

- ✓ Connectez-vous à l'Espace Famille
- ✓ Cliquez sur la vignette de votre enfant
- ✓ Cliquez sur « Fiche sanitaire »
- ✓ Cliquez sur le bouton **METTRE A JOUR**



- ✓ Cliquez sur **COMMENCER**
- ✓ Renseignez les informations et ajoutez la ou les pièces jointes puis cochez la case « Engagement »



- ✓ Cliquez sur ALLEZ A L'ETAPE 2
- ✓ Vous visualisez un récapitulatif. Puis cliquez sur VALIDER
- ✓ Sous 24/48h, vous recevrez un mail confirmant le traitement positif de votre fiche sanitaire
- ✓ Une fois le mail reçu, vous pouvez passer à **l'étape 5** de la procédure

## **ETAPE 5**: AVANT MON RENDEZ-VOUS AVEC LA DIRECTRICE D'ECOLE, J'EDITE MES DOCUMENTS

Vous allez pouvoir imprimer la fiche de renseignements et la fiche sanitaire de votre enfant.

- ✓ Connectez-vous à l'Espace Famille
- ✓ Sur le tableau de bord, cliquez sur la vignette « Edition de documents »

#### MON TABLEAU DE BORD













- ✓ Puis cliquez sur « Fiche de renseignements », téléchargez et imprimez-la
- ✓ Cliquez sur « Fiche sanitaire », téléchargez et imprimez-la

### ÉDITION DE DOCUMENTS

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
FICHE SANITAIRE



Fiche de Renseignements Maternelle Télécharger

#### **ETAPE 6: J'INSCRIS MON ENFANT AUPRES DE LA DIRECTRICE D'ECOLE**

Une fois inscrit administrativement, prenez rendez-vous auprès de la directrice d'école, Mme RICAUD, au 02 31 80 01 54 ou par mail à ce.0140450n@ac-normandie.fr. Une visite de l'école pourra se faire à ce moment-là.

Lors de ce rendez-vous, uniquement le lundi ou le mardi, lui remettre la fiche de renseignements et la fiche sanitaire de votre enfant.